

et biens susnommés. Et si quelqu'un ose aller à l'encontre de notre ordonnance, qu'il soit exclu de la participation aux mystères du Christ et de ses Sacrements... Eugène, évêque de l'Église catholique (18). » Rien ne pouvait mieux sauvegarder les biens de l'abbaye que cette menace de l'excommunication, qui jetait tant de terreur à ces époques de foi ! Aussi Ainay, pendant quelque temps, jouit d'un peu de tranquillité et les legs pieux se multiplièrent en sa faveur. Guichard, en mourant, laissa sa charge à dom Hugues.

DOM HUGUES II, abbé, 1160. — Aug. Bernard, dans sa liste des abbés d'Ainay, ne nous parle pas de cet Hugues qui lui a échappé. Nous ne savons d'où il venait. La charte XLVII, du tome second du *Grand Cartulaire*, en fait mention, ainsi que la liste des abbés, dressée par M. A. Vachez tome second, pag. xvii (19).

Cet abbé Hugues fut témoin du fait le plus important du Lyonnais au XII^e siècle, le traité de 1173, entre l'archevêque de Lyon et le comte Guy de Forez.

Héraclé de Montboisier, archevêque, avait obtenu, en 1157, de l'empereur Frédéric I^{er}, par une bulle datée d'Arbois, l'exarchat du royaume de Bourgogne et tous les droits régaliens sur la ville de Lyon et ses dépendances. Dès ce jour, l'archevêque voulut exercer ses droits de suzerain, le comte Guy II de Forez les lui contesta les armes à la main. De là, bien des luttes, et le Lyonnais fut ravagé par les hommes d'armes des deux partis.

L'abbaye d'Ainay, soutenant l'archevêque, prit part à ce conflit, et vers 1165, ses troupes battirent complètement

(19) *Grand Cart. d'Ainay*, t. II, chart. 192.